

Les attaques informationnelles contre l'homéopathie

L'enjeu du marché de l'homéopathie

Les médicaments homéopathiques bénéficient en France d'un statut officiel depuis 1965. Ils sont inscrits aux pharmacopées françaises et remboursables à hauteur de 30 % par la Sécurité sociale. L'homéopathie est également enseignée dans les facultés de médecine.

Si cette médecine douce, dont le principeⁱ a été inventé à la fin du XVIII^e siècle par l'Allemand Samuel Hahnemann, est aussi utilisée, en moins grande quantité, dans quelques pays d'Europeⁱⁱ, la France est clairement une exception par rapport au reste du monde. 56ⁱⁱⁱ % des Français utilisent l'homéopathie pour se soigner, dont 36 % régulièrement. En 2010, depuis une vingtaine d'années, la consommation de médicaments homéopathiques, est ainsi passée de 16 à 39%. Parmi les plus grands consommateurs, les mères de famille. 58%^{iv} d'entre elles achètent des produits homéopathiques, fréquemment pour leurs progénitures. En outre, entre 30 et 50 % des patients atteints de cancer adoptent l'homéopathie en complément de leur traitement^v. Cette croissance ne cesse de s'accroître dans un contexte de crise de confiance de l'opinion publique à l'égard des grands laboratoires pharmaceutiques (« Big Pharma » ou *lobbying* pharmaceutique), à la suite à des scandales sanitaires successifs.

La France détient un véritable leadership mondial en homéopathie sur le plan scientifique, réglementaire, médical, pharmaceutique et industriel. 100 % des médicaments homéopathiques^{vi} vendus en France sont conçus sur le territoire national^{vii}. La France est le premier producteur mondial et compte 40 sites de production^{viii} et établissements de préparation et distribution répartis sur son territoire. Le rayonnement de l'homéopathie dans l'Hexagone s'illustre également par le positionnement des laboratoires Boiron, leader mondial du secteur. L'entreprise réalise 55 % de ses revenus en France, où son chiffre d'affaires atteint 609 M°€ en 2014. Cette situation de quasi-monopole mondial des laboratoires Boiron suscite de fait convoitises et attaques de concurrents bien identifiables...

Big Pharma versus industrie homéopathique : une guerre de l'usure mondialisée,

En 2002, les médicaments homéopathiques représentaient en France près de 1 % des remboursements effectués par la Caisse nationale d'Assurance maladie (soit environ 150 millions d'euros par an)^{ix}. Pourtant, dans le but de réaliser des économies, et sur le fondement de l'absence d'efficacité de cette médecine douce, le Gouvernement^x de l'époque a abaissé le remboursement de 65 % à 35 % en janvier 2004. Ce coup de semonce infligé à l'industrie homéopathique n'est qu'un exemple parmi d'autres de guerre informationnelle menée avec intensité depuis plusieurs années par le lobbying pharmaceutique, ou « Big Pharma ». Pour mémoire, le chiffre d'affaires réalisé par la vente en France de spécialités pharmaceutiques^{xi} s'est élevé en 2013 à 26,8 milliards d'euros^{xii}. Ces attaques sont mondiales : elles ciblent non seulement la France, mais également les pays anglo-saxons, et plus particulièrement l'Amérique du Nord et le Royaume-Uni. Selon le Maréchal de Saxe^{xiii} « *si je veux atteindre mon ennemi, il faut que je me disperse et non pas que je me concentre* »^{xiv}. La guérilla militaire se duplique ainsi sur le plan économique.

La stratégie de déstabilisation menée par Big Pharma à l'encontre de l'industrie homéopathique, et plus précisément de Boiron, leader incontesté du marché, reproduit à

l'échelle du globe des offensives multidimensionnelles, lesquelles peuvent s'analyser par l'approche des échiquiers^{xv}. En effet, tout d'abord au niveau sociétal, la publication d'une étude scientifique dénigrant l'efficacité de l'homéopathie ouvre généralement les hostilités. Ce fut le cas par exemple en 2014 en Australie^{xvi}, ainsi qu'à deux reprises au Royaume en 2010^{xvii} et 2017^{xviii}, le dernier rapport sonnait le glas du remboursement de l'homéopathie par la Sécurité sociale britannique (pourtant une seule page dédiée à l'homéopathie dans l'étude globale). Pour le cas anglais, le conflit informationnel s'est déroulé en trois temps : une fois le premier niveau précité accompli, viennent ensuite les étapes politique (stratégie d'influence sur les pouvoirs publics grâce au rapport) et économique (déremboursement de l'homéopathie). Ce genre d'attaque a été également répliquée en 2012 envers Boiron en Amérique du Nord, notamment aux USA dans le cadre de l'affaire *Oscillococcinum C200*, remède homéopathique contre la grippe le plus vendu (CA annuel de 200 M°\$) mais critiqué pour son absence d'effet. Le procès collectif, dit « class action », intenté à Boiron aux Etats-Unis n'a eu guère d'échos dans la presse française. Pourtant, les déboires judiciaires du Laboratoire ont fait chuter son cours en bourse de près de 18% en un an, alors que l'ensemble du secteur pharmacie et biotechnologie a connu une croissance de 12,7% sur la même période. Double peine pour Boiron, ce dernier a dû conclure une transaction financière de 12 millions de dollars afin de faire cesser les poursuites à son encontre. Mais en 2015, une autre Class Action s'est constituée au Canada afin d'attaquer en justice le laboratoire concernant le même produit homéopathique.

**Cas de guerre informationnelle : tribune du 19 mars 2018 parue dans Le Figaro, décryptage
Une stratégie de communication maîtrisée avec pour corollaire un écho médiatique puissant,
voire disproportionné**

Aux fins de faire disparaître l'homéopathie du domaine médicale et du quotidien des Français^{xix}, la stratégie de communication adoptée par les auteurs de l'article, fondée sur le dénigrement à outrance de cette médecine douce et de ses praticiens, semble avoir été efficiente. En effet, elle a su bénéficier d'une véritable caisse de résonance médiatique : réseaux sociaux, presse nationale et régionale, ensemble des chaînes de télévision (reportages, invitation des chefs de file sur les plateaux de télévision). Les recherches du terme « homéopathie » dans Wikipédia ont doublé le jour de la publication de l'article^{xx}. Devant le « buzz » médiatique généré par ladite tribune, même Matignon a dû se saisir de la controverse dès le lendemain de la publication, afin de se poser en arbitre du débat public^{xxi} et rassurer officiellement^{xxii} la population, en clarifiant les concepts attaqués. La puissance de cet écho médiatique, devenu viral, doit son succès à divers paramètres savamment maîtrisés, l'attaque informationnelle étant en substance semblable à celles déjà lancées par Big Pharma évoquées supra. *In concreto*, ces facteurs clé de réussite pourraient se résumer de la manière suivante :

- en amont de la publication, la création d'un collectif sur le réseau social ^{xxiii} Twitter anti « fake médecines » et d'un site internet dédié ^{xxiv} avec un nom de domaine se terminant par « .org », lui donnant ainsi un vernis de légitimité. Ce site permet à quiconque de signer la pétition contre les médecines dites alternatives (avec en ligne de mire l'homéopathie) ;
- moment de diffusion de la tribune : parue dans les pages santé dans un des quotidiens les plus lus de France^{xxv}, de surcroît un lundi^{xxvi}, journée de prédilection pour les communicants. Il est à noter que la publication intervient moins de 2 mois après la communication par Boiron de ses mauvais résultats financiers 2017, plongeant l'action

du Groupe dans la tourmente. Le cours de bourse des Laboratoires^{xxvii} rechute le jour même de la parution de l'article, à un niveau historiquement bas ;

- la forme et le fond : un collectif de médecins et professionnels de santé, issus de la société civile, se posent en véritables lanceurs d'alerte, en s'appuyant notamment sur une étude^{xxviii} scientifique européenne, donnant ainsi en apparence tout le crédit nécessaire à l'article. L'emploi de formules choc et de termes qui font actuellement le « buzz » comme « fake^{xxix} » concourent à asseoir cette légitimité. De même, le recours abondant aux stratagèmes issus de la rhétorique^{xxx}, aux glissements sémantiques, et amalgames viennent « habiller » et donner une force de conviction à l'ensemble.

Ainsi, l'analyse par les échiquiers économique et sociétal a permis de déterminer les contours de cette offensive à l'encontre de l'homéopathie en France, et indirectement de Boiron. La tribune étudiée semble indubitablement renvoyer à la pratique du *ghostwriting* ou « nègre littéraire, très courante auprès des entreprises pharmaceutiques. Dans les faits, les départements marketing de certains laboratoires rédigent des articles qui sont par la suite signés par des leaders d'opinion et des chercheurs universitaires. Ce qui amène naturellement à nous poser la question suivante : qui sont les 124 signataires (ou prête-noms) de cet article ? Quel est leur profil ?

Une pétition sujette à polémique

Comme l'écrivit D. Didérot, « *on n'a recours aux invectives que quand on manque de preuves^{xxxi}* ». C'est ce qui semble caractériser la diatribe du 19 mars 2018. Aucun grand nom de la médecine, signataire de la tribune, une liste des auteurs, faisant une part large à des pseudonymes^{xxxii}, et consultable sur un site différent que celui du Figaro : voici l'une des réalités de cette offensive. Pour aller plus loin, et après recueil de diverses informations disponibles sur le web, la majorité des signataires identifiés étaient encore internes en médecine il y a moins de cinq ans. Certains le sont même encore.

Plus étonnant encore, le profil des chefs de file du collectif susvisé. Parmi ces professionnels de santé, un chirurgien^{xxxiii} et un cardiologue^{xxxiv} étaient encore internes en médecine en 2015. Après enquête complémentaire sur ces derniers, les éléments suivants ont été relevés :

- le chirurgien, est en réalité encore assistant en stomatologie. Sur les réseaux sociaux (Facebook) il se présente (avec une maîtrise particulière de l'orthographe) comme étant « *Apprentie arracheur de dent avec option ravalement de facade aux Hautpitaux de haute normandie* ». Le style diffère de celui de la tribune ... ;
- le cardiologue, véritable chef de file du mouvement, unique personnalité à l'avoir représenté sur les plateaux TV, et très actif sur les réseaux sociaux^{xxxv}, a déclaré près de 7 200€ d'avantages reçus de l'industrie pharmaceutique sur 2015-2017 dans la base de transparence publique dédiée^{xxxvi}, quand l'un de ses co-auteurs^{xxxvii} en a bénéficié à hauteur de 200€ environ sur la période considérée ... Lien de cause à effet ? Enfin, son intérêt pour l'homéopathie était jusqu'à présent visiblement limité : pas de thèse doctorale^{xxxviii} traitant du sujet, ni aucune autre publication en la matière.

Comment les media, qui ont relayé en boucle cette tribune, ont-ils pu passer au travers de ces informations, pourtant facilement accessibles sur la toile ?

La pérennité de l'industrie homéopathique française remise en question ?

Les laboratoires Boiron semblent subir continuellement de plein fouet les attaques informationnelles qui lui sont destinées et répliquées quasiment à l'identique à l'échelle du

globe, sans pour autant réussir à organiser efficacement sa défense. Cette carence en prévention de ses risques se sanctionne par un impact sur sa cotation boursière. Rappelons qu'un titre qui chute en bourse, amoindrit la valorisation d'une entreprise, contexte idoine pour un concurrent afin de lancer une offensive. De même, une réaction doit être la plus concomitante possible à l'action. Or, le Conseil de l'ordre des médecins a attendu trois jours avant de publier un communiqué de presse officiel^{xxxix}, en réponse à la tribune publiée dans le Figaro. Le 27 mars, soit huit jours après les faits, l'Union collégiale^{xl} a indiqué avoir déposé des plaintes disciplinaires auprès de l'Ordre des médecins envers les signataires de l'article. De son côté, interrogé par l'AFP^{xli}, le Conseil de l'Ordre a signifié ne pas avoir été informé de ces dépôts de plaintes. Cependant, une plainte globale n'étant pas possible, les plaignants devront déposer 124 plaintes distinctes. La guerre d'usure se poursuit, cette fois-ci sur le plan administratif..

L'ensemble des faiblesses susmentionnées au sein de la sphère homéopathique, et plus précisément pour celles identifiées pour Boiron, sont symptomatiques d'une industrie qui n'investit pas suffisamment dans des actions de lobbying ciblées, outils entrant pourtant dans le dispositif de maîtrise des risques d'une organisation. D'après les bases européennes^{xlii} de déclaration des sommes investies dans des actions de lobbying à Bruxelles, les différentiels sont saisissants : Boiron dépenserait entre 50 K€ et 99K€/an^{xliii}, tandis que SANOFI aurait un budget de 800 K€/an^{xliiv}, un des champions du lobbying étant Glaxosmithkline avec des dépenses annuelles oscillant entre 1,5M°€ et 1,75M°€... Enfin, malgré sa position de leader mondial sur son segment, Boiron devra poursuivre le financement d'études indépendantes, à l'instar de celle réalisée en 2016^{xliv}, organiser une stratégie de communication dédiée, et accepter de se livrer à la critique, sans paraître « réactionnaire », image qui a tendance à suivre le laboratoire.

Leila Sarfaty-Ghilas

Notes

ⁱ Les médicaments homéopathiques sont préparés à partir de substances végétales, animales, minérales ou chimiques, fortement dilués. Ils font partie des médicaments les plus utilisés en automédication.

ⁱⁱ De 20 à 25 % des citoyens de l'Union européenne utilisent des médicaments homéopathiques qui représentent 1%2 du chiffre d'affaires de l'industrie pharmaceutique européenne. Source site du syndicat Les Entreprises du Médicament (LEEM).

ⁱⁱⁱ Sondage Ipsos. Pour les Laboratoires Boiron. Mars 2012.

^{iv} Enquête BVA réalisée du 16 janvier au 7 février 2004 sur 563 mères de familles – Laboratoire Dolisos.

^v Etude LEEM, juin 20012.

^{vi} <http://www.calameo.com/read/002049284532b261295b9>.

^{vii} Ces médicaments sont fabriqués soit sur des sites de production et des établissements de préparation et distribution soumis aux Bonnes pratiques de fabrication et autorisés par l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) ; soit dans les préparatoires des pharmaciens d'officine soumis également aux Bonnes pratiques de fabrication.

^{viii} <http://www.calameo.com/read/0020492845f8cd5a7aac1>.

^{ix} Source LEEM /Chiffres Cnamts.

^x Il est à noter que le Ministre de la Santé de l'époque, J.-F. Mattéi était lui-même médecin, ce qui n'était pas neutre dans la conduite de cette réforme.

^{xi} L'industrie pharmaceutique est le secteur économique qui regroupe les activités de recherche, de fabrication et de commercialisation des médicaments pour la médecine humaine ou vétérinaire. C'est le premier marché économique mondial. Cette activité est exercée par les laboratoires pharmaceutiques et les sociétés de biotechnologie (source Wikipédia).

^{xii} Rapport ANSM juin 2014 : « Analyse des ventes de médicaments en France en 2013 ».

^{xiii} Maurice de Saxe, comte de la Rautte (1696-1710) puis comte de Saxe (1710-1750), est un militaire né en 1696 à Goslar(ville libre d'empire) et mort le 30 novembre 1750 au château de Chambord. Il était maréchal général des camps et armées de Louis XV.

^{xiv} Attribué à *Mes Rêveries*. Publié à titre posthume à Amsterdam en 1757.

^{xv} Pour aller plus loin, Manuel d'intelligence économique, sous la direction de C. Harbulot, 2^e éd., p. 22 à 24.

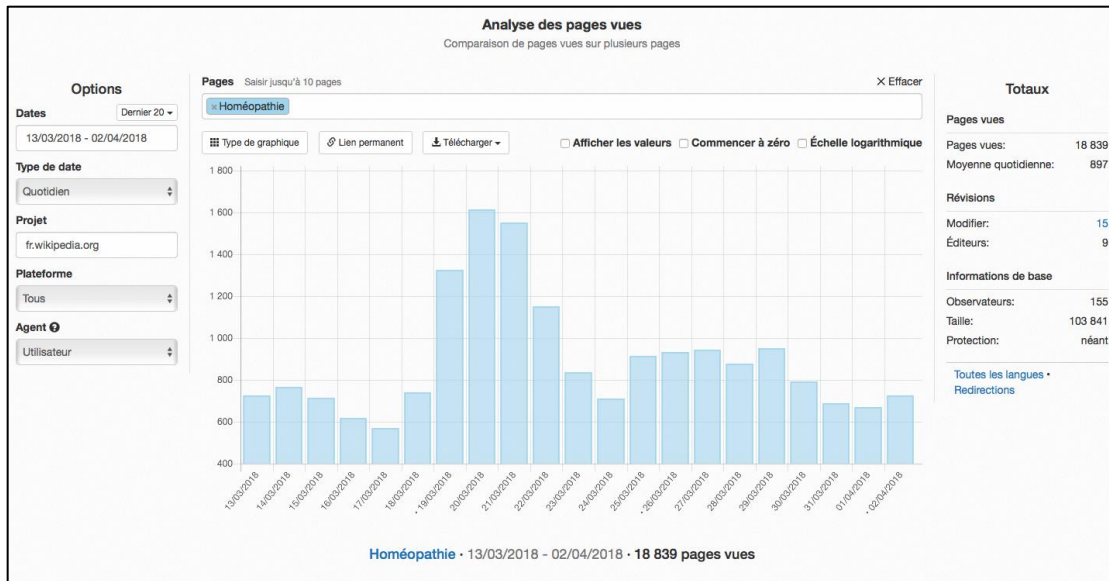
^{xvi} En 2014, des chercheurs australiens ont voulu répondre à la question : est-ce que l'homéopathie est un traitement efficace pour soigner une maladie, en comparaison avec aucun traitement et avec les traitements traditionnels. Leur réponse : Non. "Il n'y a aucune preuve fiable que l'homéopathie soit efficace".

^{xvii} *“House of Commons- Science and Technology Committee - Evidence Check 2: Homeopathy - Fourth Report of Session 2009–10”*.

^{xviii} « *Items which should not routinely be prescribed in primary care: A Consultation on guidance for CCGs* », NHS England- Clinical Commission - Juillet 2017.

^{xix} En substance, les auteurs de la tribune exigent du Conseil de l'ordre des médecins de ne plus autoriser les médecins à faire état de leur spécialité en homéopathie, de ne plus délivrer de diplôme ni de dispenser de d'enseignements en faculté dans ce domaine, ne plus faire rembourser par la Sécurité Sociale les produits homéopathiques ...

xx Nombre de recherches du mot clé « homéopathie » dans Wikipédia au moment de la publication de la tribune dans le Figaro :



xxi Notamment lors de débats parlementaires.

xxii « Quelles différences entre la médecine conventionnelle et les pratiques de soins non conventionnelles ? », <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A12483>.

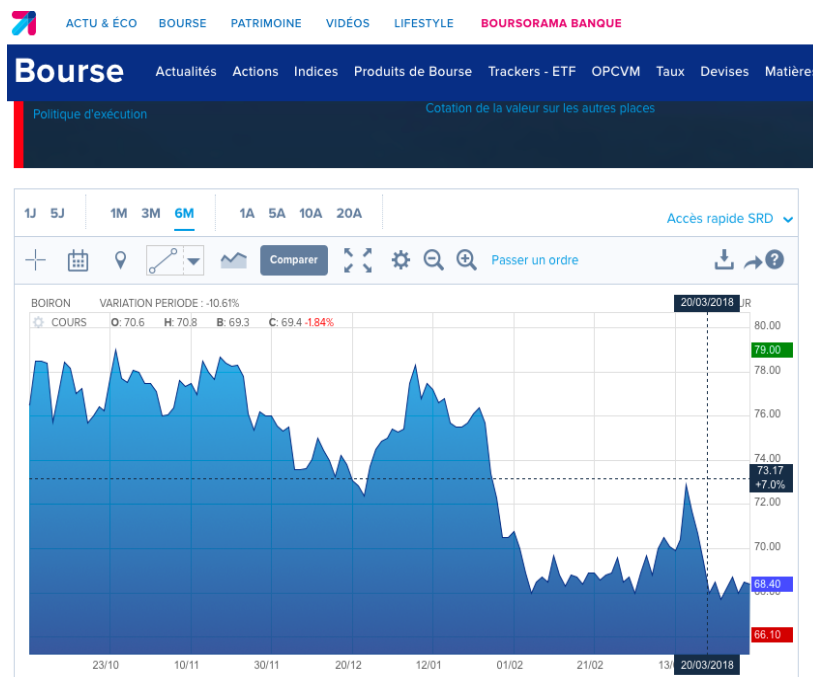
xxiii <https://twitter.com/fakemedecine?lang=fr>.

xxiv <http://www.fakemedecine.org>.

xxv <http://www.acpm.fr/Chiffres/Audience/Presse-Quotidienne-Nationale>.

xxvi Source étude Kissmetrics, reprise par <http://blog.algolinked.com>.

xxvii Cours de bourse Boiron depuis octobre 2017 à mars 2018 (Source Boursorama) :



^{xxviii} Rapport du Conseil scientifique des académies des sciences européennes, septembre 2017, qui remet principalement en cause les méthodes scientifiques retenues pour évaluer l'efficacité de l'homéopathie, procédé pouvant occasionner des biais, donc manque de recul. Les conclusions du rapport sont donc nuancées, contrairement aux propos développés par le collectif dans le Figaro.

^{xxix} « Faux » en anglais. En référence à « fake news ».

^{xxx} L'argumentaire use en particulier des stratagèmes développés par A. Schopenhauer, « L'Art d'avoir toujours raison », vers 1830.

^{xxxi} Denis Diderot, *Pensées philosophiques*, 1746.

^{xxxii} Retrouvés sur des forums hébergés par Twitter, et usant de langages peu académiques .

^{xxxiii} Dr François MOREL.

^{xxxiv} Dr Jérémie DESCOUX.

^{xxxv} sous le pseudonyme de @Ascl-Pios.

^{xxxvi} <https://www.transparence.sante.gouv.fr/flow/rechercheBeneficiaires?execution=e2s6>.

^{xxxvii} Dr Antoine OSPITAL.

^{xxxviii} Intérêt de la marche à 4 mètres comme facteur prédictif de l'évolution des patients après Tavi. Source : <http://www.sudoc.fr>.

^{xxxix} « A propos de la pratique médicale de l'homéopathie », communiqué du 22 mars 2018.

^{xl} Syndicat non représentatif.

^{xli} Agence France Presse.

^{xlii} Notamment Lobbyfact.eu.

^{xliii} Une personne à mi-temps et un événement par an.

^{xliv} Avec 3 lobbyistes et 14 événements organisés par an.

^{xliv} Financée à hauteur de 6 millions d'euros, et réalisée de manière indépendante par une équipe de chercheurs de haut niveau coordonnée par le Pr Lucien Abenhaïm, ancien directeur général de la Santé.